

Céline VILQUIN
7, avenue Edouard Dupuy
24140 VILLAMBLARD

Villamblard, le 10 avril 2012

Doggen Club de France
M. Jean-François MARTIN
4, rue Paul Pignaud
66650 BANYULS sur MER

Recommandée + AR

Objet : élections au Comité du Doggen Club de France

Monsieur,

Suite à la réception des professions de foi et du matériel de vote par correspondance, je suis amenée à vous demander de reporter les élections de manière à ce qu'elles se déroulent dans le respect des statuts de l'association.

Certains candidats vous ont demandé la prise de mesures de nature à permettre que les personnes chargées de l'organisation et de la surveillance de la phase préalable au vote adoptent une position neutre.

Je constate que Monsieur CHARCIAREK se revendique "président de la Commission des élections", alors même que son épouse Catherine est candidate. La profession de foi de cette dernière a, de toute évidence été rédigée en réponse ou en réaction à celles des candidats soutenus par l'Ami D'Al et qui ont été adressées à son époux.

Cette irrégularité s'ajoute à d'autres et doit vous conduire à annuler le processus électoral. Je reste attentive à votre réponse et vous informe que copie de la présente sera adressée à la SCC.

Dans l'attente, veuillez agréer, mes salutations distinguées.

